



Os-Marsillon, le 4 février 2026

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale du 7 mars 2026

Cher(e) Adhérent(e),

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale de notre association qui se déroulera
Le samedi 7 mars à 11h00 à la salle des fêtes d'Os-Marsillon

Voici l'ordre du jour prévu :

- Assemblée Générale ordinaire
- Présentation du conseil d'administration, désignation du tiers sortant
- Rapport moral, d'activités et d'orientation
- Rapport financier
- Affectation du résultat
- Budget prévisionnel
- Election du conseil d'administration
- Questions diverses.

En cas d'empêchement, vous pourrez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir rempli et signé par vous.

L'Assemblée sera suivie d'un repas au prix de 18 € par personne :

- Apéritif
- Crème de courgettes
- Merlu rôti piquillos et son padron sauce à l'ail
- Trou normand
- Suprême de pintadeau au Jurançon
- Farandole de légumes
- Salade mélangée au vinaigre balsamique, fromage des Pyrénées et sa pâte de coing
- Tarte tatin tiède crème vanillée
- Café, pain de campagne, vin rouge et rosé

Inscription avant le 24 février dernier délai, UNIQUEMENT auprès de :

Serge ARRIEULA : 06 40 12 94 49

Les cartes d'adhésion pour l'année 2026 seront en vente au prix de 10 €.

Si vous souhaitez nous rejoindre et faire partie du Conseil d'Administration, merci de nous transmettre votre candidature avant l' Assemblée Générale.

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, nous vous adressons nos salutations.

Les Co-Présidentes,

POUVOIR

Je soussignée M ou Mme : _____

Donne pouvoir à : _____

Afin de me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'association « Hurous de Bibe» qui se tiendra _____
